



Règlement part après héritage

Par **1josiane53**, le **30/09/2013 à 10:39**

Bonjour,

Mes parents m'ont fait donation d'un studio. J'ai une demie-soeur issue du premier mariage de ma maman. Je dois donc à ma demie-soeur 1/4 de la valeur de ce studio. Quel est le délai de règlement maximum pour que je lui verse sa part.

Merci pour votre réponse

Cordialement

Josiane

Par **youris**, le **30/09/2013 à 10:48**

bjr

tant que vos parents sont vivants vous ne devez rien à votre soeur.

les comptes seront faits à la succession du donateur.

cdt

Par **1josiane53**, le **30/09/2013 à 11:04**

Je vous remercie pour votre réponse. Mais mes parents sont décédés. Quel est donc le délai que je dois respecter pour lui verser sa part, sachant que nous n'avons plus de contact ?

Merci par avance

Cordialement